

GESTION DE L'EAU EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT, INONDATIONS ET LOISIRS

P. 6/8

RENCONTRE P.11
HAUPT PHARMA - LIVRON-SUR-DRÔME



« Pour faciliter votre quotidien »



> **Jean Serret**, président de la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée, maire de Eurre

Cet automne 2018 a débuté avec de nouvelles compétences et des projets précurseurs pour notre territoire et ses habitants. La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi) est une compétence devenue obligatoire le 1^{er} janvier 2018.

Pour mener à bien cette compétence, précédemment exercée par l'État, une taxe GEMAPI a été créée et apparaît sur les feuilles d'impôts locaux cet automne. Pour le Val de Drôme, elle financera les études de diagnostic et d'impact de tous les ouvrages de protection contre les inondations. **Pour votre sécurité.**

L'eau potable et l'assainissement sont deux nouvelles compétences que nous a confiées la loi NOTRe, confirmée par une loi adoptée cet été. Elles seront effectives au 1^{er} janvier 2020, avec possibilité d'un report jusqu'en 2026.

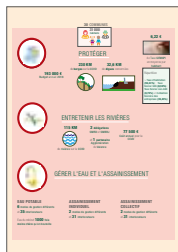
Avec les maires, nous avons décidé de nous engager dès 2018 en établissant un état des lieux. **Pour aider à la décision des élus.**

Les déplacements sont un enjeu essentiel pour le Val de Drôme. Une loi est en préparation pour ouvrir la possibilité aux communautés volontaires d'être autorité organisatrice de la mobilité, en lien avec les Régions. La CCVD s'y prépare. Pour l'heure, nous poursuivons la politique d'équipement de vélos à assistance électrique, à votre disposition : après le succès de la 1^{re} campagne, la flotte de vélos s'agrandit avec des vélos plus rapides et des scooters. **Pour améliorer votre mobilité.** Favoriser l'accessibilité des services publics est également une de nos missions constantes. Parmi les nouvelles compétences, la CCVD gère désormais les Maisons de services au public (MSAP). Ainsi, la MSAP de Livron-sur-Drôme est devenue intercommunale le 1^{er} octobre 2018. Un nouveau service similaire a ouvert à Beaufort-sur-Gervanne le 25 septembre dernier. Les animatrices de ces lieux sont habilitées à vous aider dans vos démarches dans les domaines de la santé, la famille, la retraite et l'emploi. **Pour fluidifier vos démarches administratives.**

> SOMMAIRE



4/5 EN IMAGES



6/8 FOCUS
 > GESTION DE L'EAU
 EAU POTABLE,
 ASSAINISSEMENT,
 INONDATIONS ET LOISIRS



9/10 CHEZ VOUS EN BIOVALLÉE
 > JEUNESSE
 > MOBILITÉ
 > SOCIAL



11 RENCONTRE
 > PATRICE DUPRAT
 Une entreprise
 centenaire en
 pleine santé
 Haupt Pharma - Livron

> DERNIÈRE MINUTE



• Où l'on reparle de la déviation de la RN7
 Selon le calendrier des services de l'État, les travaux de la déviation de la RN7 entre Livron et Loriol ont débuté

pour la 1^{re} tranche. Nos élus restent fortement mobilisés, pour s'assurer du financement de la 2nde phase. Mme la députée Alice Thourot, les maires des deux communes et le président de la CCVD ont demandé un RDV au ministre en charge du dossier.

Val de Drôme INFO

Directeur de la publication, Jean Serret. Comité de rédaction, Florence Boileau, Jean-Marc Bouvier et Fabien Duvert. Rédaction, Florence Boileau et Gabriel Bureau. Création & mise en page, Leïla Esteve. Dossier, Illustrations Maeva Morinière et Leïla Esteve. Impression, Despesse. Tirage, 14 400 exemplaires. ISSN1621-6040. Dépôt légal à parution. Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée, Écosite du Val de Drôme - 96, ronde des Alisiers 26400 Eurre. Tél. 04 75 25 43 82. Merci aux personnes s'étant prêtées au jeu des photos.

Ce magazine est imprimé sur du papier PEFC, issu d'une gestion durable des forêts, respectueuse de l'environnement, socialement bénéfique et économiquement viable.

Pour recevoir directement votre magazine à votre domicile ou en cas de non distribution, contactez le 04 75 25 43 82.

Il est aussi disponible à la CCVD, à Biovallée - **Le CAMPUS**, dans vos mairies ou téléchargeable sur valdedrome.com

➤ AGENDA

LANCEMENT DU PLAN CLIMAT AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL

Participez à la lutte contre le changement climatique

22 novembre 2018 > Biovallée - LE CAMPUS



> 17h : Visite de l'écosite et des ombrières photovoltaïques - Essai de vélos et scooters électriques



> 18h : Conférence avec Christian De Perthuis

économiste, professeur à l'université Paris-Dauphine. Il a dirigé la « Mission climat » de la Caisse des dépôts, puis a fondé « la Chaire économie du climat » à l'université Paris-Dauphine. Il a conduit différentes missions pour les pouvoirs publics, dont la fiscalité écologique et l'introduction d'une taxe carbone dans la fiscalité française. Christian De Perthuis est auteur d'une dizaine d'ouvrages, dont, en 2015, « Le climat à quel prix ? » éd. Odile Jacob

> 18h45 : Table ronde : lancement du PCAET

Avec les interventions pour la CCVD de Jean Serret, président, Jean-Marc Bouvier, vice-président, et Jacques Wiart de l'ademe

• Qu'est-ce qu'un PCAET ?

Le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) est un outil de planification qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie.

INFOS PRATIQUES

BUREAUX ADMINISTRATIFS

Écosite du Val de Drôme - 96, ronde des alisières
26400 Eurre

Tél. 04 75 25 43 82 - ccvd@val-de-drome.com

PETITE ENFANCE CONTACT UNIQUE

Du lundi au vendredi > 9h-12h30

Tél. 04 75 25 97 27

petitenfance@val-de-drome.com

GARE des Ramières

Retrouvez le programme des événements
et animations sur

laGAREdesramieres.com

@GAREdesramieres

Biovallée - Le CAMPUS

Retrouvez son actualité sur

biovallee-lecampus.fr

@BiovalleeCampus

ÉVÉNEMENTS DU 1^{ER} NOVEMBRE 2018 AU 28 FÉVRIER 2019

MARCHÉS ET FÊTES À THÈMES

NOVEMBRE

11 > « Foire de la Saint-Martin » par l'AAR, salle des fêtes, Puy-Saint-Martin

18 > « Foire aux fruits d'hiver », la journée, le village Saoû

25 > « Marché de l'Avent des Créateurs et de la Gastronomie », la journée, Grâne

DÉCEMBRE

1^{er} et 2 > « Marché de Noël », samedi 11h-20h, dimanche 10h-18h, espace culturel de Livron-sur-Drôme

FÉVRIER

10 > Journée de la Truffe, la journée, Soyons

EXPOSITIONS

NOVEMBRE

DU 1^{ER} /11 AU 20/12 >

« Nicole Faivre », du mercredi au dimanche 10h-12h30 et 15h-18h30, café bibliothèque, Chabrillan

DÉCEMBRE

8 et 9 > Vente « Désirs Des Arts », 10h-19h, salle des Fêtes de Saoû

JANVIER

Du 1^{er} au 31 > « Exposition autour du ver à soie », les samedis et dimanches > ouverture à la demande : 09 79 52 95 36 - 04 75 25 35 56, Autichamp

SPECTACLES, ANIMATIONS, FESTIVALS

NOVEMBRE

1^{er} > « La Mort qui tue », Gare à Coulisses, Écosite, Eurre

2 > « Petite histoire de la chanson française », 19h-20h30, café bibliothèque, Chabrillan

3 > Un soir au château « Ames russes », 21h, Poët Célard

10 > « Il y a 100 ans l'armistice », 17h, café bibliothèque, Chabrillan

16 > Ensemble vocal Syracuse, 20h30, au Temple de Grâne

17 et 18 > Salon du livre jeunesse, la journée, café bibliothèque, Chabrillan

28 > « La Fabrique d'histoires - La Forêt des heures », 20h, Gare à Coulisses, Écosite, Eurre

DÉCEMBRE

1^{ER} > Cinéma, « Randonnée musicale de Eric Longworth sur le sentier des Huguenots », Château de Poët Célard

7 > « Petite histoire de la chanson française », 19h-20h30, café bibliothèque, Chabrillan

> « Concerto pour piano de Schumann, Fauré, Debussy... », 20h30, Temple de Grâne

21 > « Chantons Noël », 20h30, au Temple de Grâne

20 et 21 > « La Fabrique des petites utopies », 20h30, Gare à Coulisses, Écosite, Eurre

JANVIER

18 > Le Trio « La coupe aux lèvres » 20h30, au Temple de Grâne

FÉVRIER

8 > Trio Sedici, Brahms et Schoenberg, 20h30, au Temple de Grâne

Biovallée
LE CAMPUS

LES CONTROVERSES
animées par **Philippe Frémeaux**, éditorialiste Alternatives Économiques et **Jean-Marie Charon**, sociologue et ingénieur d'études au CNRS

> **JEUDI 13 DÉCEMBRE- 18H30**
Entrée libre - Ouvert à tous
Soirée-débat sur des sujets d'économie collaborative, de démocratie et d'égalité. Suivi d'un temps d'échanges avec les intervenants.

PROGRAMMATION SUR
www.biovallee-lecampus.fr

Biovallée - **LE CAMPUS**
Écosite du val de Drôme - Place Michel Paulus 26400 Eurre
campus@val-de-drome.com - biovallee-lecampus.fr



➤ Le vendredi 14 septembre a eu lieu à Biovallée - Le Campus une master Class autour du Biomimétisme territorial, en présence de Chekchak Tarik, ingénieur écologue, spécialiste de la gestion intégrée des territoires.



➤ Lancement le 1^{er} juillet de la tournée de 6 spectacles vivants « Fulgurance », à Livron-sur-Drôme, suivi de 5 autres dates à Puy-Saint-Martin, Chabrilan, Montoisson, Mirmande et Suze.



➤ Après 3 conférences des maires organisées par la CCVD, le conseil communautaire a délibéré en faveur d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI).



➤ Les élus de la CCVD ont accueilli Nathalie Helmer, présidente du Syndicat mixte ADN, pour évoquer le déploiement de la fibre optique en Val de Drôme.



➤ La Micro-crèche « L'île aux fleurs » à Livron-sur-Drôme est restée ouverte tout le mois d'août. Elle a accueilli 19 enfants cet été. Parmi les animations : jeux extérieurs, jeux d'eau et surtout, en guise de fil rouge, des ateliers sur les arts du cirque avec fabrication de déguisements de clown, apprentissage du jonglage, parcours de motricité...



► Le multi-accueil familial de Livron-sur-Drôme a fêté ses 30 ans en juillet dernier, avec les assistantes maternelles, les enfants, les parents et les élus.



► L'Agence Française de Développement a été accueillie par Biovallée - Le Campus pour une formation et des visites de terrain : ici une lecture de paysage à Suze. 20 participants venus d'Istanbul en Turquie, de Niamey au Niger, de Dakar au Sénégal et de France.



► Des animations dédiées aux chauves-souris fêtaient les 20 ans de la labélisation Natura 2000 du site de Baume Sourde, le 15 septembre, à Soyans.



► La brasserie Markus Bière à Saoû a accueilli la conférence de bilan de l'Opération Collective de Modernisation en Milieu Rural de la Vallée de la Drôme. Elle avait pour objectif de contribuer au maintien et au développement du commerce et de l'artisanat de proximité. Elle est remplacée par des aides au développement du commerce, de l'artisanat et des métiers d'art avec point de vente. (détails sur valdedrome.com).



► 15 et 16 septembre, pendant les journées du patrimoine "Écouter la nature" à la Gare des ramières, l'audio-naturaliste Fernand Daroussin a animé des ateliers sur les oiseaux de la Réserve.

GESTION DE L'EAU

EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT, INONDATIONS ET LOISIRS

LA CCVD À LA BARRE

De modernisation de l'action publique en nouvelle organisation territoriale, le législateur transfère régulièrement de nouvelles compétences aux communautés de communes ; notamment dans le domaine de l'eau, qu'il s'agisse hier de la gestion des rivières, aujourd'hui des milieux aquatiques et de la prévention des inondations, ou demain de l'assainissement et de la fourniture d'eau potable. Faute de se féliciter de ces nouvelles obligations, la CCVD s'organise au fil de l'eau pour les assumer pleinement. L'occasion de reposer la question de la gestion globale de l'eau sur son territoire.

PROTÉGER

Nouvelle compétence obligatoire transférée aux communautés de communes depuis le 1^{er} janvier 2018, la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) est destinée à protéger les citoyens et les biens contre les catastrophes naturelles que sont les crues, en se concentrant sur les systèmes d'endiguement. Une mission qui n'a en aucun cas vocation à rendre constructibles des terrains qui ne l'étaient pas auparavant. Créée par la loi de modernisation de l'action publique de 2014, cette nouvelle responsabilité associe plusieurs intercommunalités, dès lors qu'il faut agir sur les cours d'eau dans leur globalité. Souhaitant en confier la gestion aux syndicats de bassins versants concernés - syndicats mixtes de la Rivière Drôme (SMRD) et du Bassin du Roubion Jabron (SMBRJ) et entente avec l'Agglomération de Valence -, la CCVD a travaillé dès 2016 de concert avec ses voisines pour réunir les conditions juridiques et financières de ces délégations.

Au cours d'une première étape de trois ans, des études de diagnostic et d'impact de tous les ouvrages présents sur les

bassins versants vont permettre d'évaluer l'état de l'ensemble des systèmes d'endiguement. À partir de scénarios de ruptures de digues, les élus auront à décider du juste niveau de protection - cinquantennale, centennale... - qui engagera la responsabilité de la collectivité, au regard des coûts engendrés pour le contribuable. À partir de 2021, les travaux nécessaires à l'entretien et à la consolidation des digues pourront ainsi être planifiés et engagés. Cette mission aura cependant un coût pour le contribuable ; le budget annuel au cours de la première étape d'études s'élevant à 193 000 €, soit environ 6 € par habitant de la CCVD. En effet, si l'État n'a pas transféré de crédits pour supporter les coûts de cette nouvelle compétence, il a créé l'outil pour que les intercommunalités les financent par l'impôt. Ainsi, dès cet automne, la taxe GEMAPI sera prélevée auprès de l'ensemble des habitants du territoire, répartie au travers de la taxe d'habitation, des taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties et de la cotisation foncière des entreprises. Un investissement que réclame la sécurité des personnes et des biens, dans un contexte climatique de plus en plus capricieux.

PAROLES D'ÉLUS



> Gérard Crozier

Maire d'Allex, vice-président de la CCVD, président du SMRD

© Juan Robert.

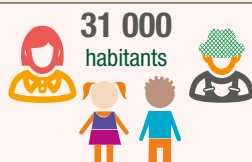


Faire d'une contrainte un challenge

Ce n'est pas de gaieté de cœur que la CCVD a dû assumer cette nouvelle compétence que la loi lui impose. D'autant que la GEMAPI s'accompagne d'une taxe dédiée, dont le montant correspondra au fil des étapes au niveau de protection des biens et des personnes qui aura été jugé le plus approprié. Les élus ont souhaité faire de cette contrainte un challenge, l'esprit de la loi offrant l'opportunité d'écrire une nouvelle page de la gestion de l'eau. Déléguée aux syndicats de rivières, cette compétence s'exerce sur la globalité des rivières, à l'échelle de plusieurs intercommunalités. C'est à la mise en place d'une gestion commune et concertée que nous avons avant tout travaillé depuis 2016. Vient désormais le temps des études de diagnostic et d'impact des ouvrages, avant d'entrer dans le vif du sujet avec celui des travaux. C'est à ce prix que nous pourrons assurer la protection des populations, qui est de notre responsabilité.



30 COMMUNES



6,22 €



de Taxe GEMAPI
en moyenne par
habitant



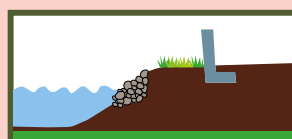
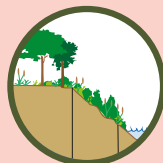
PROTÉGER

230 KM

de berges sur la CCVD

32,6 KM

de digues concernées



193 000 €

Budget annuel 2018

Répartition

> Taxe d'habitation
(55,23%) ; Taxe
foncier bâti (8,59%) ;
Taxe foncier non-bâti
(0,73%) et Cotisation
foncière des
entreprises (35,45%)



ENTREtenir LES RIVIÈRES

115 KM



de rivières sur la CCVD

2 délégations

SMRD et SBRJ

et 1 partenaire

Agglomération
de Valence

77 500 €

Coût annuel pour la
CCVD



GÉRER L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

EAU POTABLE

6 modes de gestion différents
et 35 interlocuteurs

Eau du robinet **1000** fois
moins chère qu'en bouteille

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

2 modes de gestion différents
et 31 interlocuteurs

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

2 modes de gestion différents
et 31 interlocuteurs

ENTREtenir LES RIVIÈRES

L'entretien des rivières du territoire qui relève de la compétence de la CCVD est délégué depuis 2006 aux trois syndicats mixtes de la Rivière Drôme (SMRD), du Bassin du Roubion Jabron (SMBRJ) et du Bassin de la Véore Barberolle ; la dissolution de ce dernier en 2016 ayant justifié depuis la signature d'une convention d'entente avec l'Agglomération valentinoise. La quasi-totalité des communes de la CCVD est ainsi couverte par un contrat de rivière ou de milieu.

Grâce à la mobilisation d'une enveloppe de 33 millions d'euros, un travail de fond a pu être mené sur l'ensemble du territoire en matière d'assainissement, de restauration des milieux aquatiques et de gestion de la ressource en eau. En témoigne la rivière Drôme, dont 90% du linéaire est aujourd'hui en qualité baignade, propice aux sports d'eau vive, et qui s'impose comme la plus longue rivière sauvage de France, avec une biodiversité exceptionnelle. Au travers du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), de la Commission locale de l'eau (CLE) et de l'Observatoire

des cours d'eau, la gestion collective de la ressource en eau et la sécurisation des réseaux d'eau potable offrent au territoire un accès généralisé à une eau potable de qualité.

Sur l'ensemble des rivières du territoire, les travaux se poursuivent au profit de leurs usages touristiques, de l'effacement des ouvrages ou de la continuité écologique : actions de renaturation, interventions dans le lit des rivières, entretien de la végétation des berges, lutte contre la renouée du Japon...

Des programmes d'actions durables et concertées

« Les contrats de rivières signés par le SMRD et le SMBRJ avec l'Agence de l'eau, de même que l'entente conclue avec l'Agglomération valentinoise permettent d'engager sur les trois bassins versants du territoire des programmes d'actions durables et concertées en faveur de la bonne qualité de l'eau, de la continuité écologique et de la préservation des berges et du patrimoine naturel. »
Gérard Crozier



GÉRER L'EAU & L'ASSAINISSEMENT

La loi NOTRe du 7 août 2015 impose aux communautés de communes le transfert de la gestion de l'eau et de l'assainissement. Une obligation d'abord fixée au 1^{er} janvier 2020, avant d'être récemment reportée au 1^{er} janvier 2026, pour les intercommunalités ne souhaitant pas anticiper cette date.

Dans ce contexte, la CCVD a souhaité se doter d'une analyse approfondie de l'exercice de ces deux compétences sur l'ensemble des 30 communes de son territoire. On constate en effet de grandes disparités en matière d'assainissement collectif et individuel, de production et de distribution d'eau potable, selon qu'ils sont gérés en régie directe communale, transférés à une variété de syndicats ou délégués à des sociétés privées, avec des modes de tarification très différents. Il importe donc de pouvoir établir un état des lieux organisationnel, inventorier les différents réseaux, estimer leur niveau de performance et connaître leur valeur patrimoniale, avec la plus grande précision.

À cette fin, la CCVD a obtenu de l'Agence de l'eau qu'elle participe largement au financement de cette étude préalable ainsi qu'au recrutement d'un chargé de mission dédié ; à hauteur de 116 000 € sur un montant total de 145 000 €. Les informations ainsi recueillies seront autant d'éléments d'aide à la prise de décision politique, qui incombera aux élus communautaires, à l'heure de se reposer pleinement la question d'une gestion harmonisée de l'eau et de l'assainissement à l'échelle du territoire.

PAROLES D'ÉLUS



> **Jean Serret**
Président de la CCVD
Maire de Eurre
© CCVD.

Un service public de l'eau de qualité est encore d'actualité

De tout temps, la gestion de l'eau a été un sujet complexe qui a produit des mécanismes basés tantôt sur la solidarité, tantôt sur la rivalité. Si la France détient dans ce domaine un savoir-faire mondialement reconnu, les services publics de l'eau manquent des capitaux nécessaires pour investir dans la rénovation d'un réseau aujourd'hui vieillissant.

Les économies d'échelles promises par le transfert prochain de la compétence eau et assainissement aux communautés de communes ne sauraient suffire à y remédier. Les communautés de communes, dans un contexte de dette publique contrainte, devront trouver des solutions d'organisation et de financement innovantes, au bénéfice des usagers. En effet, les enjeux financiers importants liés aux investissements à venir vont nécessiter des remises en cause des modes de fonctionnement et de la taille des organisations. De son côté, la CCVD a engagé un état des lieux précis des infrastructures, ressources et usages de l'eau sur son territoire, dont le pilotage politique a été confié au conseil des maires, appuyé par un comité technique. Parce que nous pensons qu'un service public de l'eau de qualité est encore d'actualité, nous préparons ainsi le travail du prochain mandat qui impactera les générations futures. Harmonisation, solidarité, qualité et préservation de la ressource seront au cœur des décisions à prendre, au terme d'un long processus de concertation.

➤ CHEZ VOUS EN BIOVALLÉE

JEUNESSE

Des activités pour les + de 15 ans

Comment aider nos ados à développer leur autonomie ? La CCVD leur propose des activités pour acquérir une expérience professionnelle, participer à la vie locale, passer le permis de conduire...

CRÉER SON JOB D'ÉTÉ ET GÉRER UNE ENTREPRISE

Pendant 2 mois cet été à Loriol, 14 jeunes de 16 à 21 ans ont proposé des services aux entreprises, collectivités, associations et particuliers. Pour cela, ils ont fondé une entreprise éphémère sous la forme d'une coopérative jeunesse de services. En plus de créer leur propre job d'été rémunéré, ils se sont confrontés à la gestion d'entreprise, au monde du travail, à l'engagement collectif. Parmi les services proposés : archivage, accueil événementiel, distribution de prospectus, jardinage, peinture, nettoyage (vitres, véhicules, mobilier), désencombrement, mise en rayon...

Yanis témoigne « c'est une belle expérience d'accompagner un projet dans sa totalité, avec l'administratif, le contact avec les clients et la réalisation sur le terrain. Ce qui m'a le plus intéressé, c'est de découvrir le monde de l'entreprise sans son côté hiérarchique ». Collectivement, le groupe a nettoyé 22 voitures de particuliers en ½ journée lors d'un « carwash ». « Nous avons eu trop de demandes que nous n'avons pas osé refuser. La prochaine fois, nous privilégierons la qualité à la quantité ».



➤ Lavage de voiture pour les particuliers © CCVD

L'INFO



Concept innovant encadré par 2 animatrices.
Initiative de la mairie de Loriol et de la CCVD dans le cadre d'un contrat de ville.
Portage administratif par la coopérative d'activités Solstice.
Subventions de la région Auvergne Rhône-Alpes.

S'INVESTIR COMME BÉNÉVOLE POUR ÉCONOMISER SUR SON PERMIS DE CONDUIRE

500 €. C'est le montant que prend en charge la CCVD sur le coût du permis de conduire, en échange de 50 heures d'activité d'intérêt collectif. Ce bénévolat peut être réalisé dans une association ou une collectivité du territoire.
Conditions : valdedrome.com/bourse-au-permis.html.

PARTICIPER À DES CHANTIERS ÉDUCATIFS OU D'ACTIVITÉS

La CCVD propose deux types de chantiers complémentaires. Objectifs pour les jeunes : contribuer à l'amélioration de leur cadre de vie, participer à des activités en groupe, se familiariser avec le travail et respecter ses contraintes. En échange, ils reçoivent une rétribution, selon le type de chantier.



> Chantiers d'activités

45 jeunes accompagnés cet été par un agent de la CCVD ou des communes, à Beaufort, Eurre, Grâne, Livron, Montoisson et Saoû
Période des chantiers : vacances scolaires automne, printemps, été.

Durée de chaque chantier : 5 matinées pendant une semaine, 15 h
Renseignements : valdedrome.com/chantiers-jeunes.html

> Chantiers éducatifs

7 jeunes suivis par deux éducatrices cet été, à Clionsclat, Loriol, Mirmande et Suze.

Période et durée des chantiers : vacances scolaires automne (1 semaine, 35h), printemps (1 semaine, 35 h), été (2 semaines, 70h).

Renseignements : service de prévention spécialisée de Loriol - preventionjeunesse@loriol.com

➤ Travaux à la micro-crèche intercommunale à Livron-sur-Drôme © CCVD

DÉPLACEMENTS

Vélo ou scooter électrique : à vous d'essayer

Cela fait un an que la CCVD a lancé « l'expérience 2 roues » en Biovallée. 250 personnes ont déjà été séduites par ce mode de déplacement. Elles ont parcouru 20 000 km. C'est à votre tour ! Plus de 30 vélos à assistance électrique ou scooters sont mis à votre disposition

Patrick Lhabitant a utilisé un vélo à assistance électrique « pour des promenades avec mon épouse qui possède son propre vélo. Nous avons roulé une centaine de kilomètres » indique-t-il. De son côté, Joël Guiraud a parcouru plus de 500 kilomètres « j'ai fait l'aller-retour de Grâne à Valence tous les jours pour me rendre au travail, soit 27 km par jour » précise-t-il.

Quelle qu'en soit l'utilisation, ces vélos sont une vraie alternative à la voiture individuelle. De quoi faciliter vos déplacements et réduire vos émissions de CO2.

Déplacez-vous en « électrique » avec

22

VÉLOS

25 km/h maxi - autonomie 60 km

5

VÉLOS RAPIDES

45 km/h maxi - autonomie 50 km

5

SCOOTERS

45 km/h maxi - autonomie 40 km



➤ © CCVD

RENSEIGNEMENTS

> La CCVD met les vélos et les scooters à disposition des communes pour des périodes de 3 mois. Renseignez-vous auprès de votre commune pour savoir si elle participe à l'opération.

> Ces véhicules sont prêtés ou loués aux habitants, associations et entreprises.

Pour savoir où seront ces véhicules d'ici la fin de l'année : valdedrome.com/participez-a-lexperience-2-roues-en-biovallee.html.

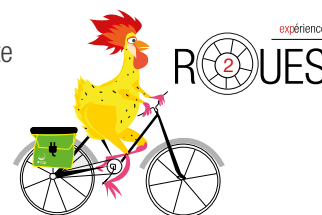
Action financée par le programme Territoire à Énergie Positive Croissance Verte de l'État



L'INFO  16 PLACES, 160 KM d'autonomie

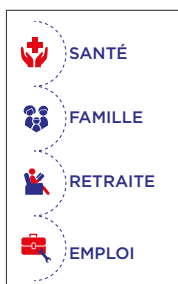
Un minicar électrique à Livron-sur-Drôme
Avec son chauffeur, il assurera des déplacements pour les écoliers, les associations, les clubs sportifs et pour se rendre au marché. Renseignements en mairie.

En 2019, Momo, le coq mascotte de l'opération, poursuit sa route. Restez dans sa roue !



SOCIAL

Une maison de services au public dans la Gervanne - Sye



Santé, famille, retraite, emploi : vous avez des démarches à effectuer dans ces domaines ?

La Maison de services au public vous renseigne à Beaufort-sur-Gervanne depuis le 25 septembre dernier. Manon Ponty vous y accueille du mardi au vendredi de 8h30 à 13h30 et le samedi de 8h30 à 12h30 Route de Suze à Beaufort-sur-Gervanne.

Tél. 04 75 56 22 18 - 06 27 63 97 44
msap@val-de-drome.com
valdedrome.com



PATRICE DUPRAT - HAUPT PHARMA LIVRON

Une entreprise centenaire en pleine santé

Directeur opérationnel de Haupt Pharma Livron, Patrice Duprat chapeaute la production d'une société dont le site s'apprête à célébrer le centenaire de son activité pharmaceutique. Une vénérable entreprise livronnaise en pleine santé qui peine même à satisfaire ses besoins de recrutement.

1918-2018. Voilà un siècle que le site de la société Haupt Pharma Livron est dédié à une activité pharmaceutique. Un anniversaire intimement lié à celui de la fin de la Première Guerre mondiale. C'est en effet pour la fabrication d'antidote au sinistre gaz moutarde sévissant à la fin de la Grande Guerre que les bâtiments implantés au cœur de Livron ont été convertis à leur nouvelle vocation ; après avoir connu maintes activités comme l'élevage du ver à soie. De Rhône-Poulenc à Sanofi, comptant jusqu'à 600 employés, l'entreprise évoluera au fil du siècle jusqu'à sa revente en 2000 au groupe pharmaceutique allemand Haupt Pharma.

« Au lendemain de ce rachat, le site s'est tourné vers le façonnage multiformes de produits pharmaceutiques - comprimés, gélules, suppositoires et ampoules de produits injectables - au service de laboratoires tiers », explique Patrice Duprat, directeur opérationnel de Haupt Pharma Livron, qui officie aux côtés de Sébastien Aubert, pharmacien responsable et directeur général. Néanmoins, alors que le site ne compte plus en 2011 que 150 personnes pour un chiffre d'affaires de 15 M€, de nouveaux choix stratégiques vont être opérés. Abandonnant toutes les formes sèches, l'entreprise va dès lors se concentrer sur les formes injectables, en ampoules, ainsi que sur les suppositoires et le développement de quelques produits génériques.

« Les m² ainsi libérés nous ont permis de créer une troisième ligne de remplissage et d'augmenter de 50% nos capacités de production, pour répondre à une demande croissante des donneurs d'ordres », poursuit Patrice Duprat. D'autant que l'entreprise livronnaise détient un savoir-faire spécifique et recherché en matière d'ampoules injectables, qu'il s'agisse de produits soumis à la chaîne du froid, de produits aseptiques, de produits stériles hautement visqueux et de produits à gestion réglementée. Une compétence reconnue par les agréments des autorités sanitaires pour la médecine humaine et vétérinaire : ANSM, ANSES, OMS, KFDA.

En quête de forces vives

Depuis, l'entreprise présidée par Torre Bohlen a connu un très net rebond, puisque d'ici fin 2018, elle devrait compter près de 220 employés et réaliser un chiffre d'affaires de 23 M€. « Les marchés sont en place et nos clients nous font confiance, se réjouit **Patrice Duprat**. D'ici trois ans, nous visons un chiffre d'affaires de 30 M€, en portant notre effectif à 230 personnes ». Si cette ambition passe par le développement du site drômois et la création éventuelle d'une nouvelle unité de stockage sur la commune, elle réclame avant tout des forces vives.



« Depuis 2014, nous sommes en embauche permanente, tous secteurs et tous profils confondus. Nous heurtant à un manque de profils adaptés à notre industrie de contrainte et d'exigence sur le bassin d'emploi, c'est à l'échelle nationale que nous recherchons des candidats », reconnaît Patrice Duprat. Et de confier : « Quiconque a goûté au territoire ne souhaite plus en repartir... Gageons donc que cette attractivité saura être partie prenante de notre développement ».

HAUPT PHARMA LIVRON

LES CHIFFRES 2018

19 000 m² de bâtiments sur un site de **38 000** m² au cœur de Livron-sur-Drôme

55% des **220** employés attachés à la production et **45%** pour l'administratif, les laboratoires, la maintenance, l'informatique et les magasins

105 millions d'ampoules et 45 millions de suppositoires produits

20% de produits soumis à la chaîne du froid

20% de produits aseptiques

20% de produits à gestion réglementée

***Jeter du verre
dans la poubelle
d'ordures
ménagères coûte
15 fois plus cher
que de le trier.***



#RecyclonsLeVerre



Val de Drôme
en Biovallée